



Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies
2008

Denis Lévy Willard, *Le livre dans la société juive médiévale de la France du Nord*

Juliette Sibon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/crm/4953>
ISSN : 2273-0893

Éditeur

Classiques Garnier

Référence électronique

Juliette Sibon, « Denis Lévy Willard, *Le livre dans la société juive médiévale de la France du Nord* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], 2008, mis en ligne le 27 juin 2008, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/crm/4953>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Denis Lévy Willard, Le livre dans la société juive médiévale de la France du Nord

Juliette Sibon

RÉFÉRENCE

Denis Lévy Willard, *Le livre dans la société juive médiévale de la France du Nord*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2008, 213p
ISBN 978-2-204-08520-5

- Ce travail d'érudition et de synthèse invite à comprendre la place du livre dans le monde ashkénaze de l'Europe de l'Ouest au Moyen Âge central et au bas Moyen Âge, des premières œuvres en hébreu ayant laissé des traces, aux expulsions des juifs de France (1306 et 1394) et à l'invention de l'imprimerie (v. 1450). Les juifs de France du Nord et de la vallée du Rhin participaient, au sein de l'environnement latin, d'une même aire culturelle, d'un monde étranger au profane, berceau du hassidisme¹. Afin de contourner l'absence de documents latins « de la pratique » en aire ashkénaze, à savoir les actes notariés et les pièces judiciaires, matériaux par excellence des historiens des juifs du Midi de la France et de la péninsule Ibérique, l'auteur mobilise des sources hébraïques nombreuses et variées. Au premier chef, ce sont les œuvres des grandes figures du judaïsme ashkénaze, celle de Joseph Tov Elem (980-1050), le plus ancien auteur ayant laissé une œuvre abondante, ou encore celles de Rashi de Troyes (1040- v. 1105) et de son petit-fils Rabbenu Tam (v. 1100-1171). Outre les ouvrages et commentaires exégétiques de ces derniers, leur abondante production de *responsa* ou *tshuvot*, réponses des autorités rabbiniques à des questions de vie quotidienne et religieuse, n'a pas été écartée, en dépit des difficultés d'exploitation de ces textes, souvent non datés, dont on ne possède que des versions abrégées et recopiées en vue de jurisprudence, et dont l'orientation est

essentiellement juridique et religieuse. La base de données informatisée de l'Université de Bar-Ilan (Jérusalem) autorise un tri chronologique et une recherche par mots-clés relatifs à la production et à la circulation des livres. Les colophons des manuscrits et les listes des livres et inventaires de bibliothèques complètent ce fonds substantiel. Les reproductions en noir et blanc de folios de manuscrits conservés principalement à la Bibliothèque nationale de France et à l'Alliance Israélite Universelle, sise à Paris, illustrent utilement le texte. L'auteur puise, en outre, de nombreuses citations dans la grande collection de *responsa* de Meïr de Rothenburg (v. 1212-1293).

- 2 La place spécifique du livre en monde ashkénaze est saisie à travers l'examen méthodique et minutieux, décliné en neuf chapitres thématiques, des techniques de sa production (supports, mise en page, travail de décoration), du milieu des scribes et des propriétaires des manuscrits, de l'usage et de la diffusion du livre. Ces analyses sont systématiquement éclairées par la comparaison avec le livre latin d'une part, et avec le livre hébreu d'autre part, celui des aires séfarade et provençale et du monde de la Geniza du Caire, dévoilé par S.D. Goitein.
- 3 Les différences avec les livres hébreux des autres aires de la diaspora sont déjà bien connues. Il s'agit d'abord de la décoration des manuscrits. Les travaux de Th. et M. Metzger et de G. Sed-Rajna ont révélé qu'à la différence des manuscrits hébreux produits dans l'environnement islamique, et en dépit des interdictions du *Sefer hassidim* de Juda le Hassid (v. 1150-1217) quant aux représentations zoomorphiques et anthropomorphiques, les scribes juifs ashkénazes les plus doués, tout comme leurs homologues chrétiens, ont laissé libre cours à leur imagination artistique. Ainsi, la massore, à savoir les instructions sur la vocalisation de l'hébreu destinées à garantir la prononciation du texte, et la glose, s'épanouissent en tout petits caractères (micrographie) dans les marges des textes, sous forme, par exemple, de créatures hybrides à corps humain et animal, comme l'illustre le folio d'un abrégé du Talmud d'Isaac Alfasi, produit en Bohême à la fin du XIV^e siècle, augmenté dans les marges des commentaires talmudiques de Rashi (p. 32).
- 4 L'autre différence avec la diaspora du bassin méditerranéen déjà mise en lumière est la composition des bibliothèques juives. Celles de Majorque, de Sicile et de Provence révèlent l'intérêt appuyé des juifs pour les deux savoirs, sacré et profane. Ce dernier est très secondaire dans le monde ashkénaze médiéval de l'Europe de l'Ouest, qui accorde la prééminence aux textes religieux (rouleaux de la Torah, Talmud, livres de prières, *piyyoutim* ou œuvres en vers, textes midrashiens, *tossafot*²). Il faut attendre la fin du XIV^e siècle pour relever la première mention d'ouvrages de médecine dans la bibliothèque de Mattathias de Trêves.
- 5 Quant aux écarts avec le livre de la société majoritaire, ils sont à la fois peu nombreux et riches de sens. À l'exception de l'adoption relativement tardive du codex en monde juif ashkénaze, progressivement introduit à partir du VIII^e siècle seulement, tandis qu'il est généralisé en monde chrétien depuis le V^e siècle, l'artisanat du livre hébreu ne diffère guère de celui du livre latin. Surtout, le monde juif ashkénaze médiéval ne connaît manifestement pas de centres de production comparables aux *scriptoria*. La copie et la fabrication du livre sont d'abord une affaire individuelle qui répond à un besoin personnel. Il existe bien un milieu de scribes professionnels, mais qui demeure relativement fermé et restreint. L'essor de la bibliothèque que connaît le monde latin à partir des XII^e et XIII^e siècles avec la naissance et le développement de Cîteaux puis des universités, engendre l'usage du système des *pecia* ou cahiers séparés, destiné à faciliter la réalisation des copies parallèles et à accélérer la production du livre. Or, bien qu'une

technique analogue ait été connue dans le monde juif antique, elle ne semble pas avoir été reprise alors en monde ashkénaze. Il a pourtant connu un développement concomitant de la bibliothèque, mais pour des raisons fort différentes, à savoir le développement de l'école des tossafistes en France, et celui des mouvements piétistes en Allemagne, engendrant la multiplication des *yeshivot* ou centres d'études religieuses et, partant, un essor de la demande de manuscrits.

- 6 D. Lévy Willard nuance également les apparentes différences de conditions de circulation des livres. En effet, l'insertion dans un environnement majoritaire chrétien ne semble pas avoir entravé la circulation des œuvres majeures produites ailleurs dans le monde juif, en particulier en Méditerranée. Par exemple, la diffusion du *'Arukh* de Nathan b. Yehiel de Rome, dictionnaire talmudique considéré comme un monument de la culture juive, fut rapide. Composé en 1101, l'ouvrage était connu par Rashi (mort v. 1105). De même, le *Mishneh Torah* de Maïmonide, commencé en Égypte en 1176, a été diffusé en à peine quelques années en Europe et au Maghreb. D. Lévy Willard apporte des contre-exemples éclairants au fait qu'il n'y ait pas, en monde juif, de structure centralisée susceptible d'exercer un contrôle sur la production et la diffusion des ouvrages. Ainsi, vers 1280, des directives sont émises par les autorités rabbiniques de la France du Nord et de la vallée du Rhin pour soutenir la diffusion rapide du *Petit livre des préceptes* ou *Sefer mitsvot qatan* (SMAQ) écrit en 1278 par Isaac b. Joseph de Corbeil, et appelé à devenir « le livre de base de la famille juive française » (p. 54). Transposable en un format facile à transporter et à copier, il devenait, du même coup, accessible financièrement. Mais il fut un « succès de librairie » d'abord grâce à l'appui moral des autorités rabbiniques de France et d'Allemagne dont Isaac bénéficia. A contrario, on connaît la volonté de censure dont l'œuvre de Maïmonide a fait l'objet dans le monde ashkénaze tout spécialement, aux XIII^e et XIV^e siècles.
- 7 Ces deux réussites, dans le sens de la promotion comme dans celui de la censure, sont peut-être révélatrices d'un début d'organisation centralisée, à l'image de celle de la société chrétienne environnante. Surtout, D. Lévy Willard souligne que la fabrication et la circulation du livre en monde juif ashkénaze était une affaire de riches et de lettrés. Seuls les banquiers et les marchands avaient la fortune nécessaire pour offrir à leur descendance une éducation de qualité. Ils formaient les élites intellectuelles, les dynasties de lettrés et de médecins, détentrices de riches bibliothèques personnelles et familiales, transmises en héritage. Pour ces riches, les livres constituaient également un investissement intéressant, facile à sauver en cas d'insécurité. Considérés comme des biens usuels et à vocation religieuse, ils n'entraient pas dans le calcul de l'assiette de l'impôt sur le capital que chaque foyer payait au titre de la contribution globale prélevée sur la communauté et offraient ainsi un moyen légal d'évasion fiscale ! Au bout du compte, le contrôle de la production et de la diffusion du livre hébreu en monde ashkénaze médiéval se faisait dans le cadre des dynasties de scribes, à savoir celles des rabbins et des médecins. En leur sein, les femmes ne furent pas écartées, à l'instar de Vroumat, qui, en Allemagne au milieu du XV^e siècle, copia un recueil de préceptes pour son époux (p. 114).
- 8 La spécificité du livre hébreu réside sans doute dans le rapport particulier au livre cultivé en monde juif ashkénaze. En diaspora, l'écrit est un gage de cohésion. En outre, l'observance des règles nombreuses et détaillées du judaïsme impose le recours intensif à l'écrit. Enfin, le mouvement piétiste, certes minoritaire et marginal, prônait de sauver impérativement la vie des hommes et les livres religieux en cas de danger. D. Lévy Willard

s'écarter, en effet, des explications faciles et rapides, relevant des lieux communs de l'historiographie dite « victimisante » ou « lacrymale ». Si l'interdiction du Talmud en 1242 et l'expulsion des juifs de France en 1306 par Philippe le Bel ont été des obstacles à la production et à la diffusion du livre hébreu en France du Nord, ces événements ne sauraient expliquer la spécificité de la place du livre en monde ashkénaze médiéval. Les raisons sont internes au monde juif. On peut regretter que ni le plan du livre ni la conclusion ne les mette davantage en valeur. D. Lévy Willard les distille toutefois tout au long de l'ouvrage. Il s'agit avant tout du rapport personnel et individuel au livre encouragé par le Talmud, qui ne prévoit pas d'ateliers de copistes et qui érige l'écriture en un acte religieux et méritoire, en une *mitsvah* (p. 118).

NOTES

1. Dans l'ouvrage, le terme désigne les mouvements piétistes ashkénazes (Glossaire, p. 192)
2. Littéralement « ajouts ». Commentaires sur la Bible et le Talmud rédigés principalement en France du XII^e au XIV^e siècle par les descendants et élèves de Rashi (Glossaire, p. 193).